

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Pédagogie	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	6
Gestion et contacts	6
Organisation pratique	6

MINANGL - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La [Mineure en études anglaises](#) offre :

- un approfondissement des compétences communicationnelles en langue anglaise, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- un approfondissement des connaissances et compétences dans les domaines de la linguistique, de la littérature et de la culture du monde anglophone ;
- un élargissement des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.

Pour plus d'informations sur les masters accessibles, voir [Formations ultérieures accessibles](#)

MINANGL - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences communicationnelles en langue anglaise et les mobiliser avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou un système complexe relevant de la linguistique, de la civilisation et de la littérature anglaises.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Atteindre le niveau B2+ du Cadre Européen Commun de Référence.
2. Développer une compréhension approfondie de problématiques relevant des études anglaises complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant de l'acquisition de la langue anglaise, de la linguistique anglaise et des études littéraires et culturelles anglaises.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. Le programme est soumis à l'approbation du responsable de la mineure.

Bloc
annuel

2 3

Contenu:

o Première partie de la mineure (15 crédits)

o Langue anglaise et grammaire anglaise

○ LGERM1123	English Grammar	Amélie Bulon (supplée Fanny Meunier)	EN [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	
○ LGERM1126	English productive and receptive skills	Sylvie De Cock Amandine Dumont (supplée Gaëtanelle Gilquin)	EN [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X	

o Choisir un cours parmi :

⌘ LGERM1124	English Literature : Critical Approaches	Ben De Bruyn	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	X	
⌘ LGERM1324	The History of English Literature I	Ben De Bruyn	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	X	
⌘ LGERM1328	Introduction to English linguistics : syntax and stylistics	Gaëtanelle Gilquin	EN [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] △	X	
⌘ LGERM1325	Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects	Ben De Bruyn	EN [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕	X	

o Deuxième partie de la mineure (15 crédits)

Compléter la formation avec des cours de la liste suivante :

⊗ LGERM1528	Current issues and trends in English linguistics	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits]		X
⊗ LGERM1327	Advanced English language skills I	Amélie Bulon Sylvie De Cock	EN [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits]		X
⊗ LGERM1502	Advanced English language skills II	Maïté Dupont (supplée Gaëtanelle Gilquin) Gaëtanelle Gilquin	EN [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]		X
⊗ LGERM1524	The History of English Literature II	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LGERM1325	Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects	Ben De Bruyn	EN [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕		X
⊗ LGERM1525	American Culture: Memory and Identity Politics	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖		X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINANGL - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2021-roge1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2021-filo1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2021-hist1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2021-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2021-hori1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2021-germ1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2021-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2021-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2021-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2021-rom1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2021-musi1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure n'est ouverte qu'à 20 étudiants issus de tous les bacheliers de la Faculté de philosophie, arts et lettres et du [Bachelier en information et communication](#), qui seront sélectionnés sur la base d'une épreuve d'admission organisée à la rentrée académique (voir [Bacheliers concernés](#)).

Les modalités pratiques d'admission à la mineure sont détaillées à la page « [Infos pratiques](#) ».

Les étudiants intéressés par cette mineure doivent disposer de connaissances et de compétences de départ définies au niveau européen comme étant celles de « [l'utilisateur intermédiaire niveau seuil B1](#) ». Cet acquis minimal doit, en principe, être garanti si on a suivi avec fruit l'apprentissage de la langue dans l'enseignement secondaire pendant quatre années à raison de deux heures par semaine au moins.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...). Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « [Mode d'évaluation des acquis des étudiants](#) ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la [Mineure en études anglaises](#), les masters suivants sont accessibles directement :

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques • Master [120] en communication multilingue 	L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues germaniques étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [120] en communication multilingue 	L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master).
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [120] en communication multilingue 	L'étudiant inscrit à son programme de master l'anglais et une langue romane étudiée en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [120] en communication multilingue 	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et l'anglais.
Autre bachelier	Master [120] en communication multilingue	L'étudiant inscrit à son programme de master l'anglais et le français ou une langue germanique pour laquelle il a atteint le niveau B2 (voir Conditions d'admission).

Dernière mise à jour : janvier 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/ELAL

Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ELAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.33

1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: [Véronique Bragard](https://uclouvain.be/repertoires/veronique.bragard) (<https://uclouvain.be/repertoires/veronique.bragard>)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Tout étudiant souhaitant avoir accès à la [Mineure en études anglaises](#) doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'admission](#) de celle-ci. Il doit également réussir l'épreuve d'admission organisée durant la deuxième semaine du 1er quadrimestre. Elle se compose d'un test écrit (QCM, rédaction, compréhension à l'audition).

Aucune inscription préalable à l'épreuve d'admission n'est requise.

Personne de contact : [Responsable académique de la mineure](#).

Il est conseillé à l'étudiant de ne pas attendre les résultats d'une éventuelle session de septembre pour entreprendre les démarches relatives à sa demande d'admission à la mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html>).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horairistes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>). Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020